

Séance du 06 avril 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le jeudi 6 avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUER, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	8	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme BEAUR Emmanuelle, M. CERISIER Vincent, Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe, M. CHASSAT Alexandre, M. LAUER Vincent Maire, M. LEFOULON Christophe 1er Adjoint, M. THABUTEAU Aurélien, Mme THEUTTHOUNE Gisèle 2ème Adjointe

Procuration(s) :

M. SOYER Thierry donne pouvoir à M. CERISIER Vincent, M. CHABAUTY Alexandre donne pouvoir à M. LEFOULON Christophe 1er Adjoint, Mme TESSIER Sylviane donne pouvoir à Mme THEUTTHOUNE Gisèle 2ème Adjointe

Date de la convocation
03 avril 2023
Date d'affichage
03 avril 2023

Étai(en)t absent(s) :**Étai(en)t excusé(s) :**

M. CHABAUTY Alexandre, Mme DHYEVRE Caroline, M. SOYER Thierry, Mme TESSIER Sylviane

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

07 avril 2023

et publication du

07 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme CHARTRIN Noémie 3ème Adjointe

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Madame JEAMET comptable du Trésor Public à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**le conseil municipal,
à l'unanimité des membres présents,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 budget communal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANTIGNY

Maire Vincent LAUER



AR Prefecture

086-218600062-20230407-CG_2022_COMMUNE-DE
Reçu le 25/04/2023